

**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 21 septembre 2017**

**Élus présents** : Vincent BEAL, Catherine BOISSON, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Agnès CLERC-RENAUD, Nalini FURST, Isabelle HAJEK, Philippe HAMMAN, David RODRIGUEZ, Roger SOME, Catherine ZUBER.

**Élus excusés**: Alice DEBAUCHE, Catherine DELCROIX, Nicoletta DIASIO, Smaïn LACHER, Marie MANGOLD, Frédéric BAUER, Marcel BAUER, Nicolas MATT.

**Élu absent** : Clarisse DARNAULT, Mélanie LEPORI, Dylan HAMM,

**Procurations**: Alice DEBAUCHE à Vincent BEAL, Catherine DELCROIX à Catherine BOISSON, Nicoletta DIASIO à Roger SOME, Marie MANGOLD à Philippe HAMMAN

**Invités permanents**: Nicolas AMADIO, Alain AYERBE, Marie BALAS, Salomé DEBOOS, Pascal HINTERMEYER, Catherine LEOPOLD, Sylvie MONCHATRE.

**Invités permanents excusés**: Didier BRETON, Maurice WINTZ.

**Président de séance** : Jean-Daniel BOYER, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 15 juin 2017

2. Accueil de Mme Zuber Catherine membre titulaire du Conseil Régional

3. Point sur la rentrée

4. Calendrier de l’année

5. Jury d’examen – calendrier - modifications des modalités de contrôle en Licence professionnelle (pour deux cours : passage d'un écrit à un oral)

6. ECI

7. Référentiel

8. Responsables d’année et de formation

9. Point sur le calendrier de l’offre de formation

10. Point sur les retours du dialogue de gestion

11. Modification du règlement intérieur : appartenance principale des enseignants chercheurs de la Faculté aux Instituts

12. Point sur le budget

13. Point sur le renouvellement du comité des experts

14. Point sur la mise en place des conseils de perfectionnement

15. Calendrier des conseils de Faculté

16. Divers :

- dons aux associations des étudiants

Le secrétariat de la séance est assuré par Vincent Béal.

Le Doyen ouvre la séance à 16 h. Il accueille Mme Zuber représentant le Conseil Régional du Grand Est. Mme Zuber est conseillère régionale de la région Grand Est en charge des questions d’économie sociale et solidaire et de la vie associative. Elle se dit disposée à discuter de ces enjeux avec les enseignants de la Faculté.

**1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 15 juin 2017**

Après quelques demandes de modifications, le compte-rendu du dernier conseil de Faculté est approuvé à l’unanimité moins 1 voix (abstention).

**3. Point sur la rentrée**

Le doyen rappelle les effectifs actuels pour les différents niveaux (cf. document). Ces effectifs sont pour l’instant assez proches de ceux des années précédentes, à l’exception de la première année où la procédure d’admission via APB n’est pas allée à terme de l’ensemble des sessions. Elle a été bloquée après que l’on a constaté 450 étudiants préinscrits. Mais, au final tous ne sont pas venus expliquant que l’effectif de première année soit de 300 étudiants environ ce qui permet d’avoir des effectifs en TD aux alentours de 30 étudiants. Le Doyen attire également l’attention sur la faiblesse des effectifs de plusieurs M2. Il faudra donc dans la perspective de la prochaine offre de formation assurer une publicité plus importante.

Salomé Deboos aborde le problème de certains cours pour lesquels les salles prévues sont très petites pour accueillir les étudiants. Elle souligne le dysfonctionnement du système actuel dans lequel il faut attendre le premier cours pour qu’une autre salle soit allouée, alors que l’on sait depuis plusieurs années que les effectifs de certains cours dépassent largement les salles attribuées. Jean-Daniel Boyer propose de prendre contact avec la DALI pour évoquer ce problème. Il souligne également que ces problèmes risquent de se renforcer à l’avenir car la rénovation du Patio va créer une pression supplémentaire sur les salles.

Nicolas Amadio évoque la question de la création d’un premier cycle complet en sciences de l’éducation. Jusqu’à présent, les formations en sciences de l’éducation – qui attirent une part importante de nos étudiants – ne commençaient qu’en L3. Il faudra donc à l’avenir tenir compte de cette situation à la fois pour repenser notre communication à l’égard du public lycéen et également pour coordonner notre offre de formation avec celle de sciences de l’éducation.

**4. Calendrier de l’année**

Le Doyen rappelle que les jurys de 1er et 2nd semestre se dérouleront respectivement le 15/02 et 07/06. Les jurys de rattrapage auront lieu le 5 juillet. Enfin, les rattrapages se dérouleront la semaine du 18 juin. (pour plus d’info cf. le document en annexe)

**5. Jury d’examen – calendrier - modifications des modalités de contrôle en Licence professionnelle (pour deux cours : passage d'un écrit à un oral)**

Jean-Daniel Boyer rappelle que les membres des jurys doivent tous être présents.

Philippe Hamman demande la modification du jury de DEUST pour supprimer le nom de Martine Kajoch qui est une intervenante extérieure et qui ne présente pas les garanties nécessaires en termes de disponibilité. Cette demande est approuvée à l’unanimité.

Par ailleurs, Philippe Hamman demande également la modification des modalités de contrôle de deux cours de la Licence Professionnelle Ville et développement durable. Cette demande est approuvée à l’unanimité.

**6. ECI**

Il est rappelé que les enseignants ont le droit de proposer ou non des épreuves de substitutions.

**7. Référentiel**

Catherine Leopold informe le conseil que la dotation du référentiel a augmenté cette année. Elle est passée de 974h à 1030h (+ les 44h sur les grands amphis). Il est prévu de garder une ventilation de ces heures similaire à celle de l’an passée. Elle sera soumise au conseil de faculté en novembre.

**8. Responsables d’année et de formation**

J-D Boyer informe le conseil qu’il se réserve la possibilité de moduler le référentiel en fonction du travail effectivement réalisé par les responsables d’année et de semestre, travail qui se matérialisera notamment dans la rédaction d’un rapport. Nicolas Cauchi-Duval souhaiterait que ce régime s’applique aux autres fonctions administratives : référent alumni, référent handicap, etc. Un débat s’engage sur la question du handicap. Est pointé le manque d’information dont disposent les enseignants-chercheurs ainsi que le fait que les questions de handicap soient souvent traitées par la scolarité, qui ne peut pas bénéficier du référentiel. Nicolas Amadio souligne la difficulté de transmettre des informations qui sont parfois confidentielles et qui surtout sont parfois manquantes. Il essayera toutefois d’envoyer une liste des étudiants bénéficiant de tiers temps au moment des vacances de la Toussaint.

**9. Point sur le calendrier de l’offre de formation**

Le central a donné comme ultimatum pour l’envoi des maquettes la date du 16 avril 2018. Il faudra toutefois que ces maquettes remontent avant, probablement dès décembre pour qu’elles soient rentrées sur ROF.

**10. Point sur les retours du dialogue de gestion**

En l’absence de retour du central, ce point sera discuté lors du prochain conseil de faculté.

**11. Modification du règlement intérieur : appartenance principale des enseignants chercheurs de la Faculté aux Instituts**

Jean-Daniel Boyer revient sur les deux propositions qui sont faites pour modifier le règlement intérieur. Le conseil considère que la seconde proposition (la plus concise) est la meilleure. Sylvie Monchatre souligne toutefois qu’il faudrait mentionner que le vote concerne toutes les décisions et pas seulement l’élection du directeur d’institut. Elle propose aussi d’ajouter une mention aux non-titulaires qui font souvent des heures de L1 ou L2 non-identifiées et qui doivent pouvoir faire un choix de rattachement. Un débat s’engage sur cette question et débouche sur une nouvelle proposition. Trois questions sont soumises au vote du conseil. 1) Le choix de la seconde proposition est accepté à l’unanimité. 2) L’ajout d’une mention expliquant que les non-titulaires effectuant 64h dans la Faculté, mais réalisant des heures non-identifiées en L1 et L2 pourront choisir l’institut de leur choix, sous réserve de l’accord du directeur de cet institut, est accepté à l’unanimité. 3) L’ajout d’une phrase mentionnant la possibilité d’un rattachement à titre secondaire est aussi accepté à l’unanimité.

**12. Point sur le budget**

Nalini Furst souligne que tout doit être dépensé avant le 15 novembre, sinon l’argent sera perdu. Il faut donc anticiper pour éviter de faire des achats inutiles au dernier moment. Jean-Daniel Boyer rappelle que les bureaux vont progressivement être repeints. La Faculté prendra, dans la mesure du possible, en charge ces opérations.

**13. Point sur le renouvellement du comité des experts**

En l’absence de retour du central, ce point sera discuté lors du prochain conseil de faculté.

**14. Point sur la mise en place des conseils de perfectionnement**

Cette question devra être débattue lors de la commission pédagogique.

**15. Calendrier des conseils de Faculté**

Un conseil de faculté a été ajouté au calendrier initialement prévu pour discuter du recrutement des ATER. Il se déroulera le 22/02.

**16. Divers :**

- dons aux associations des étudiants

Il est rappelé qu’il faut demander aux associations d’étudiants un projet, un budget et un budget réalisé pour éviter de donner des subventions trop importantes qui ne sont ensuite pas consommées.

- Liens entre le bureau restreint et les instituts

L’ordre du jour du conseil de faculté sera désormais envoyé au directeur d’instituts avant sa diffusion au conseil de Faculté. Il n’y aura toutefois plus de réunion systématique deux semaines avant chaque conseil de faculté, mais seulement une réunion annuelle. Cette mesure est soumise au vote et acceptée à l’unanimité.

- Mme Deboos présente l’accord de coopération de l’Unistra avec le Japon avec un programme d’échange d’étudiants avec la « Graduate School of Letters » de l’université de Kyoto. Les membres du conseil approuvent cet accord à l’unanimité.

La séance est levée à 17h40.